

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLOME
D'ÉTAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPÉCIALITÉ « PERFORMANCE SPORTIVE » MENTION « VOL LIBRE »**

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-57 du code du sport.</p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3, 4A et 4B sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center">MODALITES D'EVALUATION</p>	<p align="center">CRITERES D'EVALUATION</p>
<p align="center">UC 1 - CONSTRUIRE LA STRATEGIE D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR</p>			
<p>Conception du projet de la structure de vol libre</p> <p>Préparation du projet stratégique de performance en vol libre en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Formalisation d'un projet de développement en vol libre en lien avec les caractéristiques et besoins singuliers des publics impliqués</p>	<p>C 1.1 - Préparer la prise de décision en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers des publics</p> <p>C 1.2 - Élaborer un projet de développement en</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en vol libre 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise une veille en termes d'information dans le champ d'intervention de l'organisation dans le cadre de réseaux professionnels en lien avec les spécificités des publics impliqués - Analyse les caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles de son territoire en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers de tous les publics - Analyse l'impact des politiques publiques sur l'activité de la structure de vol libre en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers des publics en intégrant notamment le handicap - Formalise des diagnostics stratégiques pour les instances dirigeantes de la structure de

<p>Partage d'analyses stratégiques avec les instances dirigeantes en lien avec les spécificités des publics impliqués</p> <p>Elaboration de la stratégie de mise en œuvre du projet de développement en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Organisation de la mise en œuvre des actions partenariales dans le domaine du vol libre</p> <p>Pilotage des actions de relation publiques dans le domaine du vol libre</p> <p>Vérification de la mise en œuvre des procédures administratives au sein de la direction sportive en adaptant les moyens et les outils utilisés aux particularités de chaque membre de l'équipe</p>	<p>lien avec les spécificités des publics impliqués</p> <p>C 1.3 - Mobiliser les instances dirigeantes en tenant compte des particularités des interlocuteurs impliqués</p>	<p>- d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<p>vol libre en adaptant les modalités de communication aux singularités de ses interlocuteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille au respect des objectifs, des valeurs et des méthodes de la structure de vol libre dans une perspective éducative et intégrative - Formalise un projet de développement en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers des publics impliqués - Elabore des dossiers de financement - Mobilise les ressources internes dans la préparation d'un projet de développement en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Anime une démarche d'ingénierie de projet en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Transmet l'information nécessaire à la prise de décision en adaptant les modalités de communication aux singularités de ses interlocuteurs - Expose les alternatives stratégiques aux instances dirigeantes pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics - Prépare les travaux des assemblées décisionnelles en adaptant les modalités et outils de communication aux singularités de ses interlocuteurs
--	---	--	--

UC 2 - GERER LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR

<p>Direction d'une structure de vol libre</p> <p>Accompagnement de l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail en tenant compte des spécificités des</p>	<p>C 2.1 - Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur en</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit une stratégie de développement des ressources humaines - Anticipe l'évolution des besoins en personnel au regard de la prise en compte de leurs-caractéristiques
--	---	--	--

<p>publics impliqués afin de favoriser à l'intégration de tous</p> <p>Prescription des organisations de travail des équipes en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de chaque acteur de manière à favoriser l'intégration</p> <p>Négociation du plan de formation du personnel en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chacun afin de répondre aux problématiques des pratiquants</p> <p>Définition du fonctionnement financier de la direction sportive en vol libre</p> <p>Analyse du compte de résultats et du bilan annuel</p> <p>Surveillance du respect des différents protocoles de travail établis adaptés aux caractéristiques spécifiques des acteurs</p> <p>Evaluation de la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive vol libre</p> <p>Organisation des différentes délégations en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chacun</p> <p>Conduite de l'évaluation du système de travail.</p>	<p>favorisant la dimension collective et l'intégration de tous afin de répondre aux caractéristiques et besoins singuliers des publics</p> <p>C 2.2 - Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur</p> <p>C 2.3 - Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et les outils aux singularités de chacun</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en vol libre. -une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>spécifiques et de celles des publics</p> <ul style="list-style-type: none"> -Négocie le plan de formation du personnel en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chaque membre de l'équipe afin de répondre aux problématiques des publics - Gère les relations sociales au sein de la structure de vol libre en veillant à respecter l'intégration de tous - Contrôle la gestion administrative du personnel -Procède à l'évaluation des personnels en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun -Etablit les budgets prévisionnels et les dossiers de financement - Organise le fonctionnement financier de la structure de vol libre - Négocie avec les prestataires de la structure de vol libre - Contrôle les différentes procédures d'exécution budgétaire -Evalue la pertinence des modes de fonctionnement de la structure de vol libre en lien avec les spécificités des publics impliqués - Explique les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés - Elabore des propositions d'évolutions possibles en veillant à respecter l'intégration de tous
---	---	--	---

UC 3 - DIRIGER UN SYSTEME D'ENTRAINEMENT EN VOL LIBRE

<p>Encadrement d'activités complexes d'entraînement et de formation en vol libre</p> <p>Pilotage du système d'entraînement en vol libre.</p> <p>Organisation du système d'entraînement en vol libre</p> <p>Observation de la performance des autres pilotes pendant la compétition en vol libre</p> <p>Evaluation du système d'entraînement en vol libre</p> <p>Organisation des échanges de pratique avec une équipe technique en vol libre</p> <p>Réalisation de comptes rendus et de bilans pédagogiques</p> <p>Encadrement de stagiaires dans le cadre de formation de formateurs en vol libre.</p>	<p>C 3.1 - Concevoir le plan de performance sportive en vol libre</p> <p>C 3.2 - Planifier la préparation de la performance sportive en vol libre</p> <p>C 3.3 -Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance en vol libre</p> <p>C 3.4 - Conduire l'évaluation du projet de la performance en vol libre adapté aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>C 3.5 - Organiser des actions formatives dans le cadre des</p>	<p>Une épreuve certificative permet l'évaluation distincte des UC 3 et UC4.</p> <p>Elle est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un document relatif à la conception d'un plan de performance sportive pour un groupe d'au moins trois pilotes de niveau minimal « brevet de pilote confirmé » - une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance de performance sportive dans l'option choisie issue du document susmentionné, suivie d'un entretien. <p>Une seconde épreuve certificative permet l'évaluation de l'UC3.</p> <p>Elle est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un document portant sur l'analyse d'une expérience de conception, de coordination, de mise en œuvre et d'évaluation d'actions de formation dans le cadre d'un dispositif professionnel ou fédéral de formation de cadres en vol libre mises en œuvre sur quatre journées d'intervention au minimum - un entretien portant sur l'action de formation de cadre réalisée. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse les facteurs de la performance sportive en vol libre - Définit les objectifs de performance à court, moyen et long terme en vol libre - Choisit les indicateurs de réussite intermédiaire - Définit une politique de détection des jeunes pratiquants en vol libre - Organise les échanges de pratique avec une équipe technique de vol libre - Organise la cohérence entre les différents temps de la préparation de la performance sportive en vol libre - Définit les axes de la préparation physique des pratiquants de vol libre - Définit les axes de la préparation mentale des pratiquants de vol libre - Conçoit une politique de suivi social et professionnel des pratiquants de vol libre - Dirige l'entraînement en vol libre - Veille au respect des différents protocoles de travail établis - Encadre les pratiquants de vol libre dans le cadre de la compétition - Analyse le comportement des pratiquants de vol libre pendant la compétition - Met en œuvre des médiations d'ordre stratégique, technique, physique ou relationnel - Gère la relation avec les médias - Formalise les bilans sportifs en vol libre - Analyse les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés - Propose aux instances dirigeantes de nouvelles perspectives de développement
--	---	---	---

	réseaux professionnels en vol libre en prenant en compte les caractéristiques singulières et les besoins des publics impliqués		<ul style="list-style-type: none"> - Conçoit des actions de formation adaptées aux besoins des réseaux professionnels du club ou de la structure de vol libre - Coordonne la mise en œuvre des actions de formation décidées - Anime des actions de formation en vol libre - Participe aux échanges professionnels dans le cadre de formation de formateurs en vol libre - Évalue des actions de formations en vol libre
--	--	--	---

UC 4 A : ENCADRER LE PARAPENTE EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement du parapente en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même, en préservant l'intégrité des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité parapente permettant l'encadrement de tout type de pratiquant</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en parapente.</p>	<p>C4.1A - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en parapente</p> <p>C4.2A Adapter ses consignes et sa démarche pédagogique afin d'assurer la sécurité de chaque pratiquant</p> <p>C4.3A- Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de parapente</p> <p>C4.4A- Assurer la sécurité des pratiquants de parapente et des tiers tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>Une épreuve certificative permet l'évaluation distincte des UC 3 et UC4A.</p> <p>Elle est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un document relatif à la conception d'un plan de performance sportive pour un groupe d'au moins trois pilotes de niveau minimal « brevet de pilote confirmé ». - une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance de performance sportive dans l'option choisie issue du document susmentionné, suivie d'un entretien. <p>Une seconde épreuve certificative permet l'évaluation de l'UC4A.</p> <p>Cette épreuve certificative est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un test pratique de pliage et de conditionnement d'un parachute de secours 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en parapente - Évalue les risques objectifs liés à la pratique du parapente Met en œuvre des démarches pédagogiques et une gestuelle technique permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en parapente - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en parapente - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique du parapente en prenant en compte les caractéristiques individuelles de chaque pratiquant - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du parapente et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de parapente - Prévient les comportements à risque en parapente - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables
--	---	---	--

		- un entretien permettant de vérifier la compétence du candidat à encadrer le parapente en sécurité.	
UC 4B : ENCADRER LE DELTAPLANE EN SÉCURITÉ			
<p>Encadrement du deltaplane en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité deltaplane</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en deltaplane</p>	<p>C4.1B - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en deltaplane</p> <p>C4.2B - Adapter ses consignes et sa démarche pédagogique afin d'assurer la sécurité de chaque pratiquant</p> <p>C4.3B - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de deltaplane</p> <p>C4.4B - Assurer la sécurité des pratiquants de deltaplane tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>Une épreuve certificative permet l'évaluation distincte des UC 3 et UC4B.</p> <p>Elle est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un document relatif à la conception d'un plan de performance sportive pour un groupe d'au moins trois pilotes de niveau minimal « brevet de pilote confirmé ». - une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance de performance sportive dans l'option choisie issue du document susmentionné, suivie d'un entretien. <p>Une seconde épreuve certificative permet l'évaluation de l'UC4B.</p> <p>Cette épreuve certificative est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un test pratique de pliage et de conditionnement d'un parachute de secours - un entretien permettant de vérifier la compétence du candidat à encadrer le deltaplane en sécurité. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue les risques objectifs liés à la pratique du deltaplane - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en deltaplane - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en deltaplane - Évalue les risques objectifs liés à l'activité deltaplane pour le pratiquant - Anticipe les risques potentiels pour le pratiquant de deltaplane - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en deltaplane - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du deltaplane - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du deltaplane et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de deltaplane - Prévient les comportements à risque en deltaplane - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables